



RAPPORT D'ACTIVITES 2023



I. RAPPORT D'ACTIVITÉS

A. INFORMATIONS GENERALES

i) Historique

L'Intercommunale Trans&Wall a été constituée le 11 décembre 2019 par les communes d'Andenne, Namur, Ohey, Rhumes et Viroinval.

Elle a été approuvée par le Ministre des Pouvoirs locaux qui en a également approuvé les statuts, par arrêté ministériel du 6 février 2020 reconnaissant l'intérêt communal de cette démarche.

Dans le cadre de son objet social, Trans&Wall est habilitée à développer des outils de production, de stockage et de fourniture d'énergie, tels que des champs photovoltaïques ou autres projets éoliens ; outils qui sont à présent à disposition des communes qui y sont affiliées.

L'intercommunale a pour but de satisfaire les besoins de développement économique de ses actionnaires dans le domaine des énergies renouvelables à l'effet d'offrir aux communes et à leur population des alternatives énergétiques respectueuses de l'environnement et aptes à assurer la Transition écologique.

Elle a pour valeurs principales la défense des intérêts communaux ainsi que la protection de l'environnement et des citoyens des communes actionnaires.

L'intercommunale a pour objet, sans que cette liste soit exhaustive :

1. La détention de participations dans toutes sociétés, et en particulier, sans que cela ne soit limitatif, dans des sociétés actives dans les domaines de l'énergie, des transports et de la mobilité.

A ce titre, la société est, en particulier, chargée d'administrer, de gérer et de valoriser les participations issues de la scission partielle de l'intercommunale AIEG et, ultérieurement, des apports de l'intercommunale AIESH, dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie (participations SOCOFE) et transports d'énergie (participations PUBLI-T), du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques (participations ZEMO) et de répartir entre les actionnaires communaux le revenu de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toutes sociétés dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect substantiel. Pour tous apports d'universalité ou de branche d'activités, les conseils

communaux doivent être en mesure d'en délibérer dans les conditions énoncées à l'article L 1523-6, § 2, alinéa 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

2. L'acquisition, la fabrication, le développement, la mise à disposition et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de bornes de rechargement pour véhicules électriques ainsi que tous services connexes, y compris financiers ou de publicité, nécessaires ou utiles à l'établissement et/ou à l'exploitation desdites bornes et véhicules.

3. La société peut s'intéresser et prendre part à tous projets de production, de stockage et de fourniture d'énergie.

4. La société peut apporter son know-how, son expertise et ses conseils administratifs et techniques à ses actionnaires ou à toute autre personne morale de droit privé ou de droit public dans les activités liées directement ou indirectement aux activités visées ci-avant.

La société peut accomplir d'une manière générale toutes opérations industrielles et commerciales, financières et civiles, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet et pouvant en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés. Elle peut prêter à toutes sociétés et se porter caution pour elles, même hypothécairement.

La société est substituée aux actionnaires pour ce qui concerne son objet social.

L'Assemblée Générale du 13 juin 2023 a approuvé le bilan et les comptes de résultats au 31 décembre 2022.

ii) Constitution et statuts

L'Intercommunale Trans&Wall a été constituée le 11 décembre 2019, sous forme de société coopérative.

Elle est constituée conformément à la loi du Code des sociétés et associations.

Les actes, relatifs à toutes les modifications statutaires, sont repris chronologiquement ci-après :

[Statuts initiaux/constitution](#) : Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division de Namur le 18/12/2019 – Acte n° 20002686.

[Modification des statuts](#) : Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division de Namur le 12/05/2020 – Acte n° 20321899.

À la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2020.

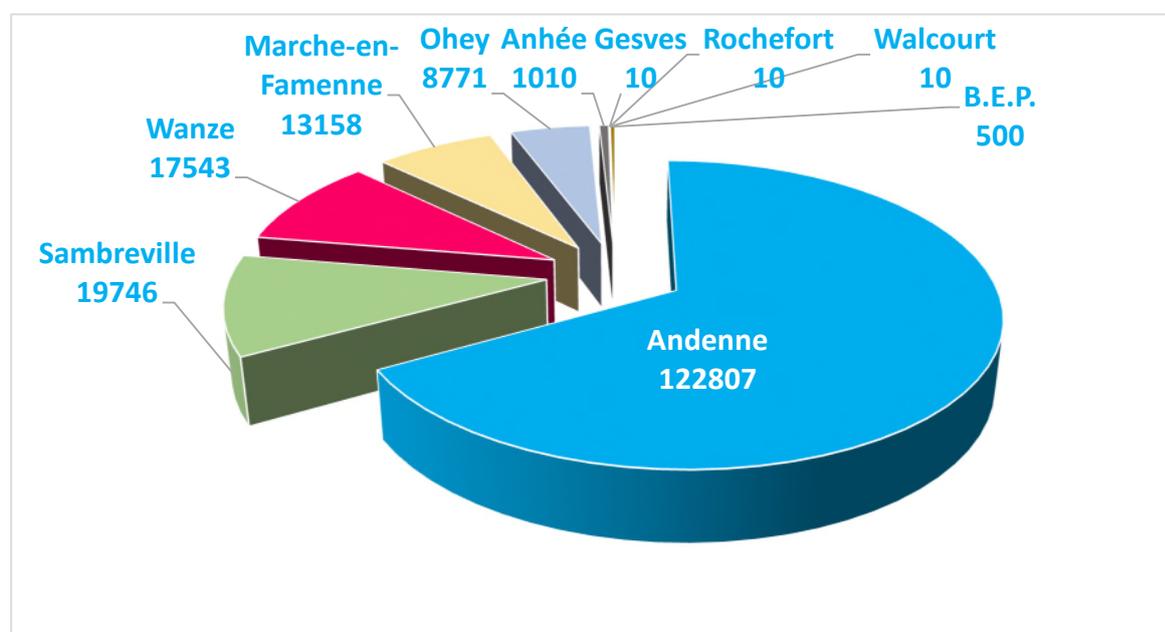
Modification du siège social

: Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division de Namur le 05/07/2022 – Acte n° 22084397.
À la suite du Conseil d'administration du 17/05/2022.

iii) Répartition des actions de classe A

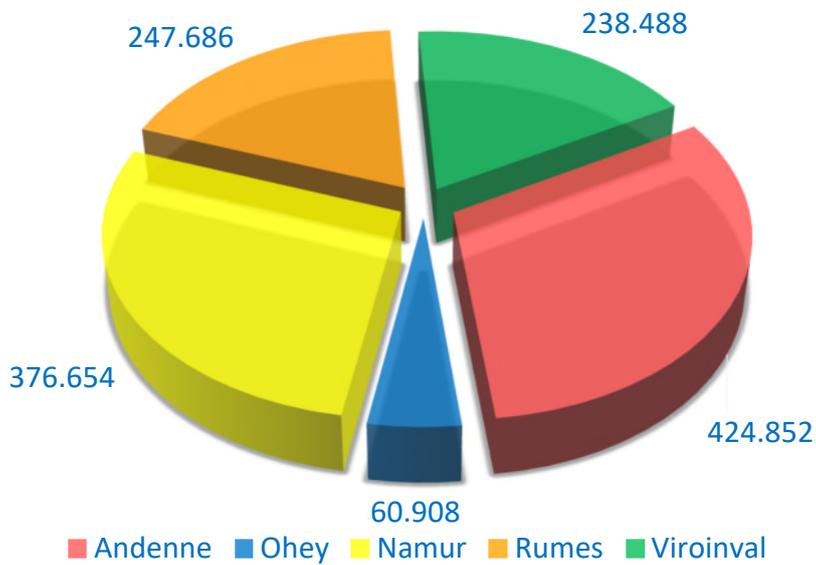
Depuis sa création, l'intercommunale a vu entrer dans son capital, de nouvelles communes et Villes de Wallonie par la souscription d'actions de classe « A » : Anhée, Rochefort, Sambreville, Wanze, Walcourt, Gesves et Marche-en-Famenne.

En 2023, le Bureau Economique de la Province de Namur a est entrée dans l'actionnariat par la souscription de 500 actions.



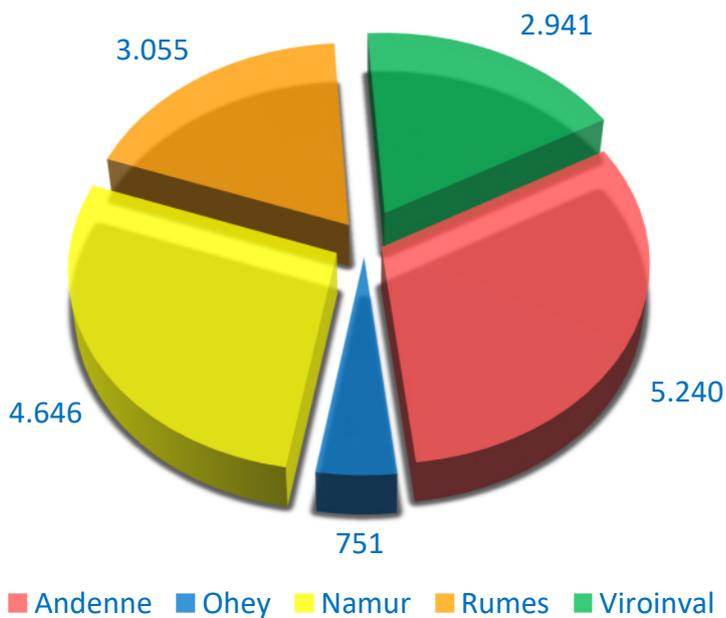
Pourcentage par Communes/Villes	
Andenne	66,90%
Sambreville	10,76%
Wanze	9,56%
Marche-en-Famenne	7,17%
Ohey	4,78%
Anhée	0,55%
Gesves	0,005%
Rochefort	0,005%
Walcourt	0,005%
B.E.P.	0,27%

iv) Répartition des actions de classe B



Pourcentage par Communes/Villes	
Andenne	31.50%
Namur	27.93%
Rumes	18.37%
Viroinval	17.68%
Ohey	4.52%

v) Répartition des actions de classe Z (Ze-Mo)



Pourcentage par Communes/Villes	
Andenne	31.50%
Namur	27.93%
Rumes	18.37%
Viroinval	17.68%
Ohey	4.52%

B. L'ACTUALITE EN 2023

Collaboration avec le B.E.P.

Le 13 juin 2023, à la suite de la démission de l'agent administratif, l'organe d'administration de Trans&Wall a pris la décision de collaborer avec le B.E.P. dans le cadre de la gestion des instances de la société.

Une convention de collaboration a été signée entre les deux parties définissant les missions confiées au B.E.P. dans le cadre de ladite collaboration.

Ces missions consistent notamment en l'accompagnement et le secrétariat des différentes instances, à savoir l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Comité d'audit ainsi que le Comité de rémunération.

De plus, au besoin, Trans&Wall pourra s'appuyer sur l'expertise du B.E.P. concernant le volet juridique lié à la gestion des instances.

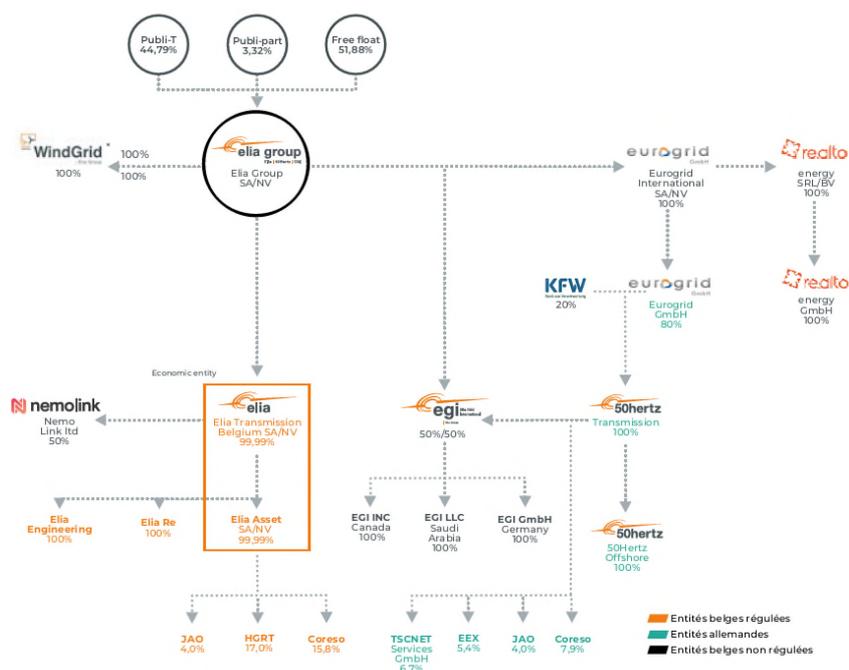
Investissements dans SOCOFE et PUBLI-T

Trans&Wall détient déjà des participations dans SOCOFE et reste attentive à la vente de ce type d'action.

Publi-T :

Participation dans la société coopérative Publi-T, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0475.048.986, société holding qui détient majoritairement des participations dans des sociétés actives dans le transport d'énergie électrique (45% d'ELIA).

Les immobilisations financières de Publi-T s'élèvent à 1.033,26 millions d'euros. Publi-T possède 32.931.025 actions ELIA GROUP, dont 32.840.832 actions C et 90.193 actions B. Le pourcentage de participations de Publi-T dans Elia Group s'élève à 44,79% dont vous trouverez la structure juridique ci-dessous.



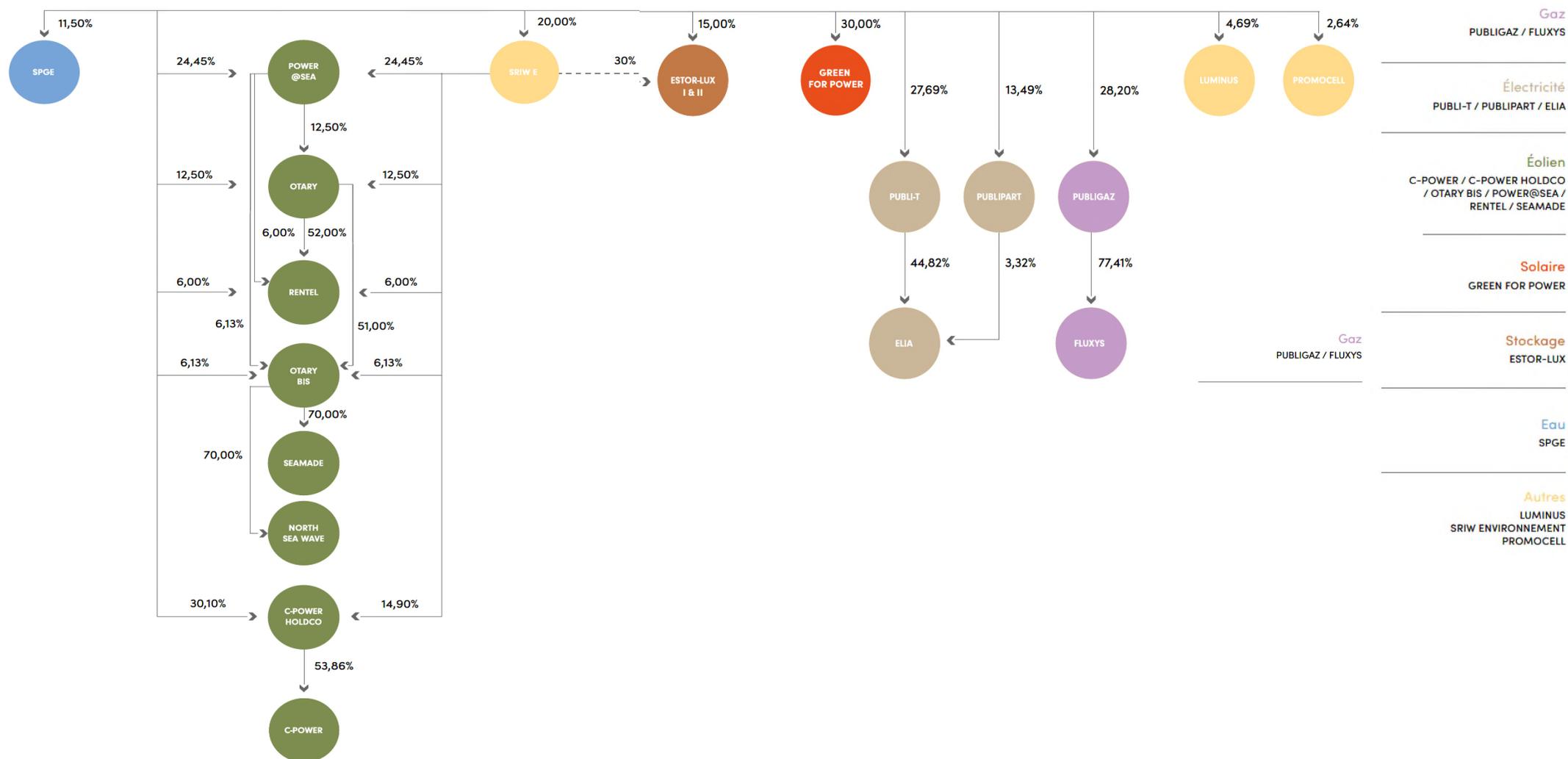
Trans&Wall détient 4.261 actions Publi-T, ce qui représente 0,23% des actions émises par Publi-T. Nous vous renvoyons à la section II.A.i).(2).c. du présent rapport concernant les acquisitions.

PUBLI-T	aandelen actions	%
Vlaams Gewest - Aandelen B		
Aandelen B1	670.862	36,02%
INTERGEM	79.972	4,29%
IKA	116.574	6,26%
IMEWO	167.757	9,01%
GASELWEST	149.893	8,05%
IVERLEK	135.358	7,27%
IVEKA	1.191	0,06%
IBEG	20.117	1,08%
Aandelen B2	446.766	23,98%
VEH	79.700	4,28%
FLUVIUS LIMBURG	173.902	9,34%
FLUVIUS ANTWERPEN	98.202	5,27%
IZEGEM	4.750	0,26%
VORSELAAR	919	0,05%
FLUVIUS WEST	48.640	2,61%
MERKSPLAS	1.616	0,09%
PBE	35.938	1,93%
ESSEN	3.099	0,17%
TOTAAL AANDELEN B	1.117.628	60,00%
Région bruxelloise - Actions C		
Brussels Gewest - Aandelen C	186.270	10,00%
INTERFIN	186.270	10,00%
TOTAAL AANDELEN/TOTAL ACTIONS C	186.270	10,00%
Région wallone - Actions D		
Actions D1	518.836	27,85%
SOCOFE	518.836	27,85%
Actions D2	39.970	2,15%
TRANS&WALL	2.533	0,14%
AIESH (achat parTRANS&WALL le 19.12.2023)	1.728	0,09%
IFIGA	2.233	0,12%
FINIMO	7.970	0,43%
IPFBW	24.212	1,30%
WAVRE	1.294	0,07%
TOTAL ACTIONS D	558.806	30,00%
TOTAAL/TOTAL	1.862.704	100,00%

SOCOFE :

Participation dans le capital de la société anonyme SOCOFE, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0472.085.439, société holding qui détient majoritairement des participations dans des sociétés actives sur les marchés de la distribution d'électricité et du gaz ainsi que de la production d'énergie renouvelable.

Voici les participations qu'ils détiennent :



Trans&Wall détient 6.500 actions SOCOFE, ce qui représente 1,11% des actions émises par SOCOFE.

Actionnaires au 31/12/2023	Répartition du capital de SOCOFE			Type de parts
	Nombre d'actions	Part du capital en €	Pourcentage détenu	
NEB PARTICIPATIONS	121.000	121.896.830	20,65%	A
NETHYS	148.535	149.635.914	25,35%	A
CENEO	137.647	138.667.215	23,49%	B
FINIMO	6.559	6.607.614	1,12%	B
IDEA	1.567	1.578.614	0,27%	B
IDEFIN	15.679	15.795.210	2,68%	B
IEG	2.583	2.602.145	0,44%	B
IPFBW	24.029	24.207.099	4,10%	B
SOFILUX	7.922	7.980.716	1,35%	B
TRANS&WALL	6.500	6.548.177	1,11%	B
WAVRE	720	725.337	0,12%	B
CAPLINE	10.217	10.292.727	1,74%	C
BELFIUS BANQUE	22.513	22.679.862	3,84%	C
ETHIASCO	22.513	22.679.862	3,84%	C
NOSHAQ	13.000	13.096.354	2,22%	C
P&V	20.435	20.586.461	3,49%	C
WALLONIE ENTREPRENDRE	24.592	24.774.271	4,20%	C
Total :	586.011	590.354.407	100%	

NB : il y a eu une augmentation de capital de 102.440.762€ en date du 19.12.2023 à la suite de l'apport de participations Publi-T et Publigaz de l'IPFBW, FINIMO et la ville de Wavre.